

Date de dépôt: 28 avril 2004

Messagerie

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la planification financière pluriannuelle 2004-2007

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat, en déposant le premier projet de budget 2004, annonçait son intention d'inscrire son action de redressement des finances publiques dans un plan financier quadriennal (PFQ). Le dépôt du nouveau projet de budget 2004 constitue l'occasion de publier ce plan financier, lequel vise l'équilibre budgétaire en 2007 au plus tard.

Ce n'est ni un caprice ni un artifice mais une obligation légale qui conduit à l'élaboration d'un PFQ et donc d'un cadre pour l'élaboration des budgets annuels. Ainsi trouve-t-on dans la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF) les dispositions suivantes :

Planification financière pluriannuelle :

Art. 24 Définition

¹ *La planification financière pluriannuelle comprend une estimation des besoins financiers, établis selon un ordre de priorités et une évaluation des moyens financiers y relatifs.*

² *Actualisée tous les deux ans, la planification financière sert de cadre à l'élaboration des projets de budgets annuels.*

³ *Son établissement suit les mêmes règles que celles de l'élaboration du budget.*

Elaboration du budget :**Art. 25 Définition**

¹ *Le budget est une loi annuelle qui autorise les dépenses et prévoit les recettes, nécessaires à l'accomplissement des tâches publiques. Il est l'expression détaillée du plan financier pluriannuel.*

Le plan financier établit une perspective à 4 ans, de 2004 à 2007. Il est appelé à être actualisé régulièrement. L'Etat de Genève ne possède pas encore de budget fonctionnel permettant la gestion des prestations ainsi que le recommande la LGAF :

Art. 26 Gestion des prestations

¹ *Le budget administratif est complété par un budget fonctionnel fondé sur la ventilation des charges et des revenus par prestation et par programme.*

Ce dernier point trouve réponse grâce au projet GE-Pilote, lequel devra constituer un instrument d'aide à la décision précieux pour le gouvernement, pour le parlement et pour l'administration. Le Conseil d'Etat dépose d'ailleurs un rapport et une résolution concernant ce sujet pour la session de mai 2004 de votre parlement.

Présentation du plan financier quadriennal 2004-2007

Le plan financier quadriennal 2004-2007 ne peut suivre pour l'heure, dans sa présentation, qu'une logique administrative. Il définit une cible, les principes à appliquer et le cadre à respecter pour atteindre la cible, à savoir l'équilibre en 2007 au plus tard. Il détermine également les plafonds de déficits à ne pas dépasser pour les années 2004, 2005 et 2006. Il prend en compte le nouveau projet de budget 2004. Le projet de budget 2005 devra s'inscrire dans le cadre ainsi fixé.

Les valeurs cibles à ne pas dépasser :

2004 : - 392,6 millions

2005 : - 290,6 millions

2006 : - 159,9 millions

2007 : le retour à l'équilibre est prévu avec un boni de 11 millions.

L'autofinancement courant est pratiquement atteint en 2006, le financement des investissements nets devrait être garanti dès 2007.

Principales contraintes retenues pour le PFQ 2004-2007

2.1 Estimation des recettes

Les recettes progressent de 3,4 à 4,1 % selon les années prises en considération par le PFQ.

Les **recettes fiscales prévues** suivent une augmentation annuelle de respectivement 3,6 %, 4,2 % et 4,6 % de 2005 à 2007. Ces pourcentages correspondent à des hypothèses de conjoncture normale. Durant l'année 2004, le Conseil d'Etat procédera, comme il l'a fait en 2003, à des mises à jour plus précises des hypothèses, notamment pour ce qui touche les années 2004 et 2005. Ces hypothèses seront présentées à la commission des finances et à la commission fiscale selon la même procédure que l'an dernier.

Les recettes fiscales inscrites au PFQ 2004-2007 ne tiennent pas compte des éléments suivants :

- amélioration de la rentabilité de l'impôt (niches fiscales) ;
- effets du paquet fiscal soumis en votation le 16 mai (effets IFD) ;
- effets des projets fiscaux en traitement ou à traiter par la commission fiscale du Grand Conseil.

Les effets de la votation du 18 février 2004 portant sur les droits de succession et les droits d'enregistrement sont intégrés au PFQ.

Au chapitre des recettes, le PFQ n'intègre pas les résultats qui pourraient provenir d'une amélioration de la gestion de la facturation et du contentieux. La comptabilité financière intégrée (CFI) devrait, à cet égard, permettre une rationalisation et une automatisation bienvenues.

Enfin, le PFQ ne tient pas compte des éventuels effets de la nouvelle peréquation financière intercantonale (RPT) sur les recettes et les dépenses en provenance de la Confédération. La RPT devra encore être soumise au vote populaire et n'entrerait en vigueur au plus tôt qu'en 2007.

Le Conseil d'Etat a d'ores et déjà informé la commission fiscale du fait qu'il s'opposait aux projets de baisses de recettes fiscales encore à l'étude. Il estime en effet que le rétablissement des finances et la lutte contre l'endettement sont des objectifs prioritaires.

2.2 Cadrage de l'évolution des dépenses

L'évolution du **compte de fonctionnement** pour les années 2005 à 2007 est basé sur une croissance globale des charges de 1,4 à 1,6 % suivant les années.

Si les charges courantes devaient poursuivre le taux de croissance de 6 % en moyenne observé depuis 2001, le différentiel de charges supplémentaires atteindrait 265 millions en 2004 et 1,157 milliard en 2007. Cela montre l'effort nécessaire à fournir mais aussi la nécessité de le réaliser.

Ainsi arrive-t-on à inverser la tendance très dangereuse d'une croissance des charges courantes (personnel, dépenses générales, subventions) bien supérieure à celle des impôts.

Durant les années 2001, 2002 et 2003, les dépenses courantes (charges de personnel, subventions, dépenses générales sans dépenses autofinancées) ont augmenté de 6 % en moyenne.

Les principes adoptés pour la réalisation du plan financier quadriennal durant les années 2005 à 2007 :

- limitation de la croissance des dépenses de fonctionnement à un taux de croissance de 1,4 à 1,6 % ;
- progression de la masse salariale à 1,6 % au maximum et évolution globale des charges de personnel de 1,3% en moyenne ;
- effectifs globaux de la fonction publique en principe constants de 2005 à 2007 (niveau 2004) pour l'Etat et les institutions subventionnées conventionnées ;
- réduction de la masse salariale de 18 millions sur trois ans en ce qui concerne les auxiliaires ;
- réduction du montant global des subventions de 25 millions par an en 2005 et 2006 ; indexation des subventions à hauteur de l'indexation versée au personnel.

2.3 Plafonnement des investissements et nouvelles sources de financement

Les **investissements nets** sont plafonnés à 300 millions par an. Ce point, dans la durée, constitue une contrainte qui pose un certain nombre de difficultés, liées aux besoins importants en matière d'investissements en faveur de la formation, du domaine santé-social, des transports et des systèmes d'information.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement recherche activement toutes les solutions de financement externe qui permettraient d'éviter de charger le compte de l'Etat des charges financières et amortissements liés à un montant d'investissements trop lourd. Les besoins sont là, il s'agira de faire preuve d'imagination pour y répondre.

Enrayer la croissance de la dette

La mise en œuvre de l'analyse stratégique des prestations (GE-Pilote) devrait permettre de faciliter le respect du plan financier quadriennal. Les efforts à faire devront s'intégrer dans une vision dynamique qui n'exclut pas le développement de nouvelles prestations mais suppose qu'en contrepartie des efforts soient faits dans d'autres domaines en fonction des besoins et des priorités.

Ce plan constitue une perspective raisonnable pour un rétablissement de l'équilibre des finances publiques. Le retour à l'équilibre ne constitue par ailleurs qu'un des buts à atteindre. Les finances publiques genevoises souffrent d'un endettement en continuelle augmentation. Le déséquilibre du compte de fonctionnement en est un élément. Le défaut de couverture des investissements en est un autre. Les obligations d'assainissement liées aux activités de la Fondation de valorisation en sont un troisième. Cette dernière opération, à elle seule, sollicite la trésorerie de l'Etat à hauteur de 250 à 300 millions par an.

Les finances publiques genevoises souffrent donc d'un endettement difficile à enrayer sans efforts constants. Seuls des excédents de recettes réguliers et importants pourront venir à bout de cette tendance néfaste. Le PFQ 2004-2007 permet au moins d'assurer un retour à l'autofinancement du compte de fonctionnement dès 2005 et au financement à 100 % des investissements nets à partir de 2007. Il restera néanmoins à combler ensuite, si l'on veut éviter que la dette augmente, le défaut de financement de -291 millions engendré par les prises en compte des pertes sur actifs de la Fondation de valorisation.

La conjoncture genevoise a vécu une embellie durant les années 1999 à 2001. Ces années ont aussitôt marqué le signal d'une reprise de croissance des dépenses courantes lesquelles ont adopté un rythme moyen d'augmentation de 6 % par an. Pourtant, une progression moyenne des principaux postes de dépenses de 2,5 % nous aurait évité le déficit des comptes 2003.

Nous vivons dans un canton à vocation internationale, bénéficiant d'une démographie en augmentation et d'une attractivité certaine même en période de croissance du chômage. Cela crée des obligations et des attentes, tant en matière de gestion des deniers publics qu'en matière de prestations à offrir. C'est de l'équilibre entre ces deux pôles que dépend la confiance des citoyens.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Robert Cramer

PLAN FINANCIER QUADRIENNAL 2004 - 2007

au 26 avril 2004

Objectifs : atteindre l'équilibre au compte de fonctionnement en 2007 au plus tard

Principes retenus :

1. Effectifs :

Effectifs globaux en principe constants de 2005 à 2007 (niveau 2004) pour l'Etat et les institutions subventionnées conventionnées (sauf conventions particulières)

2. Personnel :

-18 mios sur les auxiliaires répartis sur 3 ans (plan de régularisation appliqué)

3. Politique salariale pour le personnel de l'Etat et des institutions subventionnées conventionnées

Progression de la masse salariale de 1.6% au maximum par an avant mesure concernant les auxiliaires.

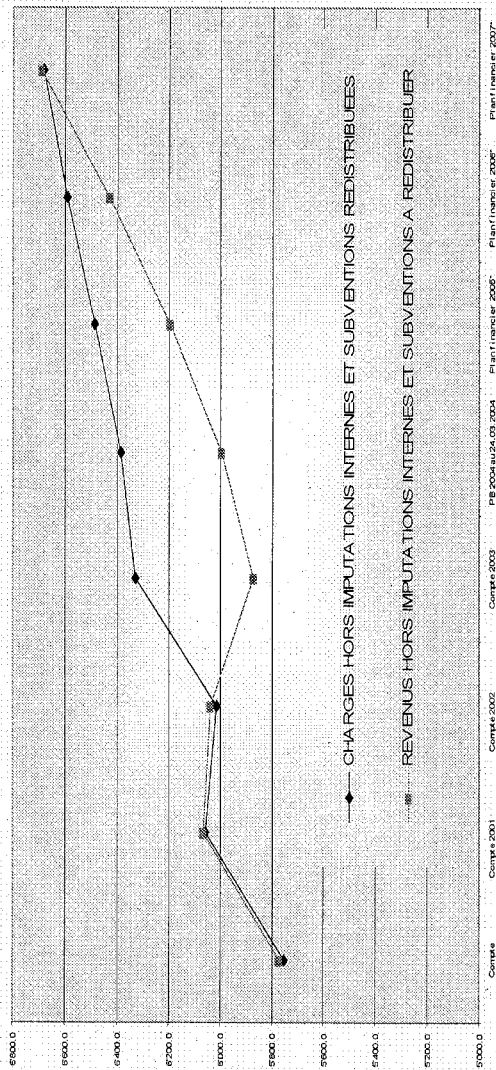
4. Subventions

Subventions personnes physiques : augmentation à hauteur de l'indexation versée au personnel

Réduction globale de 25 mios / an en 2005 et en 2006

En millions de francs

	Compte 2000	Compte 2001	Compte 2002	Compte 2003	FB 2004 au 24.03.2004	Plan financier 2005*	Plan financier 2006*
CHARGES HORS IMPUTATIONS INTERNES ET SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	5750.1	6056.3	6015.2	6328.5	6385.8	6485.4	6588.6
REVENUS HORS IMPUTATIONS INTERNES ET SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	5771.3	6066.7	6039.7	5969.2	5993.2	6194.7	6429.7
RESULTAT avant réserve conjoncturelle	21.3	10.4	24.5	-459.3	-392.6	-230.6	-159.9



PLAN FINANCIER QUADRIENNAL 2003/2007
- RECAPITULATION GENERALE -

	Comptes 2002		Comptes 2003		Projet de budget 2004		Plan financier 2005		Plan financier 2006		Plan financier 2007	
	m.ios	% / C01	m.ios	% / C02	m.ios	% / C03	m.ios	% / PB 04	m.ios	% / PF 05	m.ios	% / PF 06
I FONCTIONNEMENT												
L1 FONCTIONNEMENT COURANT												
CHARGES												
30 CHARGES DE PERSONNEL	1811,0	7,1%	1888,4	6,9%	1927,4	2,1%	1959,2	1,9%	1978,5	1,8%	2003,2	1,2%
30R PERSONNEL EMPLOIE COURANT	222	1,2%	31,6	2,4%	61,7							
31 DEPENSES GENERALES	361,0	20,9%	458,4	27,0%	435,2	5,0%	435,2	0,0%	435,2	0,0%	435,2	0,0%
DEPENSES GENERALES NON FINANCIERES AF TRAI	323,1	27,4%	383,9	18,5%	350,8	9,6%	350,8	0,0%	350,8	0,0%	350,8	0,0%
dont :												
30R1 Frais d'missions d'experts	0,28	0,07%	0,58	1,29%	0,6	0,0%	0,6	0,0%	0,6	0,0%	0,6	0,0%
30R2 Auto-finances DIAE	35,0	4,0%	47,9	9,4%	77,6	14,7%	77,6	0,0%	77,6	0,0%	77,6	0,0%
32 INTERETS PASSIFS	325,7	19,4%	287,6	11,7%	307,0	6,6%	327,0	6,5%	362,0	10,7%	377,0	4,1%
33 AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRECOUVRABLES	448,3	40,5%	464,6	3,6%	425,9	8,5%	448,1	5,2%	458,3	2,3%	456,2	0,5%
330 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	0,0		4,6									
331 AMORTISSEMENTS ORGANALES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	236,9	10,4%	283,5	19,7%	267,7	5,6%	289,9	8,3%	300,1	3,5%	288,0	0,7%
332 AMORTISSEMENTS COLLECTIFS/TAUXES DE PATRIMOINE ADMINISTRATIF												
335 MOINS VALEUR PLACEMENTS FINANCIERS			0,2									
33R PROVISIONS ET RESERVE	99,4	70,4%	7,4	2,0%	90,1	26,2%	90,1	0,0%	90,1	0,0%	90,1	0,0%
33R CREANCES IRRECOUVRABLES	112,0	37,9%	104,9	6,4%	68,1	35,1%	68,1	0,0%	68,1	0,0%	68,1	0,0%
34 PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	167,2	23,4%	162,5	2,6%	178,6	10,0%	183,6	2,8%	189,8	2,6%	194,1	2,8%
35 DEDOUANEMENTS A DES COLLECTIVITES	35,9	3,4%	38,9	8,4%	37,6	3,3%	38,0	1,0%	38,4	1,0%	38,8	1,0%
36 SUBVENTIONS ACCORDEES	283,7	4,1%	301,6	5,7%	305,7	1,3%	308,3	0,9%	311,1	0,8%	315,0	1,5%
38 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	11,4	0,7%	11,7	2,5%	16,4	4,1%	16,4	0,0%	16,4	0,0%	16,4	0,0%
38 CHARGES NON IMPUTATIONS INTERNES ET												
3 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	6015,2	0,7%	6328,5	5,2%	6385,8	0,9%	6485,4	1,6%	6589,6	1,6%	6681,5	1,4%
37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	481,2	NS	507,8	5,5%	39,1	9,2%	39,5	1,0%	39,9	1,0%	40,3	1,0%
39 IMPUTATIONS INTERNES	395,4	NS	386,5	2,2%	403,9	4,5%	407,9	1,0%	412,0	1,0%	416,1	1,0%
3 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	6881,7	8,2%	7222,8	4,8%	6828,8	5,5%	6932,8	1,5%	7041,4	1,6%	7137,8	1,4%

1.2. OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉANCES TRANSFÉRÉES À LA FONDATION DE VALORISATION

	Comptes 2002		Comptes 2003		Projet de budget 2004		Plan financier 2005		Plan financier 2006		Plan financier 2007	
	mlns	% / C01	mlns	% / C02	mlns	% / C03	mlns	% / P.B.04	mlns	% / P.F.05	mlns	% / P.F.05
En millions de francs												
LES ARRONDIS PEUVENT MODIFIER LES TOTAUX												
338 PROVISIONS SUR CRÉANCES	1.2		15.7									
353 PERTES LIÉES À LA FONDATION DE VALORISATION	292.2	50.2%	748.8	156.2%	430.0	42.6%	172.0	-60.0%	172.0	0.0%	172.0	0.0%
dont	81.6		275.9		200.0	-27.5%	100.0	-50.0%	100.0	0.0%	100.0	0.0%
PERTES SUR VENTES D'IMMEUBLES À DES TIERS	210.6		472.9		230.0	-51.4%	72.0	-68.7%	72.0	0.0%	72.0	0.0%
3 TOTAL DES CHARGES	293.5		764.5		430.0		172.0		172.0		172.0	
436 GAINS SUR REVENTE D'IMMEUBLES	1.2		15.7									
439 DISSOLUTIONS DE PROVISIONS	292.2	50.2%	748.8	156.2%	430.0	42.6%	172.0	-60.0%	172.0	0.0%	172.0	0.0%
4 TOTAL DES REVENUS	293.5		764.5		430.0		172.0		172.0		172.0	

1.3 RESULTAT CONSOLIDE

RESULTAT FINAL DE FONCTIONNEMENT	11.0	112.9%	-431.2	NS	-392.6	-290.6	-159.9	5.5
----------------------------------	------	--------	--------	----	--------	--------	--------	-----

II INVESTISSEMENTS

REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE CHOMAGE	119.4	-20.1%	-					
PRETS ET PARTICIPATION PERMANENTE FIDP			85.9					
TRANSFERT AU PATRIMOINE FINANCIER FIDP			16.5					
AUTRES DEPENSES (hors I.I.)	478.0	-6.3%	499.6	4.5%				
AUTRES RECETTES (hors I.I.)	62.7	92.9%	78.2	24.7%				
INVESTISSEMENTS NETS	295.9	-9.8%	490.9	65.9%	364.3	-25.6%	300.0	0.0%

III FINANCEMENT

III.1 FINANCEMENT COURANT

	Comptes 2002		Comptes 2003		Projet de budget 2004*		Plan financier 2005*		Plan financier 2006*		Plan financier 2007*	
	mios	% / C01	mios	% / C02	mios	% / C03	mios	% / PB 04	mios	% / PF 05	mios	% / PF 05
En millions de francs												
Les arrondis pouvant modifier les totaux												
INVESTISSEMENTS NETS	295.9	-9.8%	490.9	65.9%	364.3	-25.8%	300.0	-17.7%	300.0	0.0%	300.0	0.0%
AUTOFINANCEMENT	218.9	46.1%	-271.3		-122.4		-0.7		140.2	NS	309.0	120.4%
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (après dot. dissol. réserve conjoncturelle)	12.3	136.5%	-431.2		-392.6		-290.6		-159.9		5.5	
+ AMORTISSEMENT ORDINAIRES PA	236.9	-0.4%	283.5	19.7%	267.7	-5.6%	289.9	8.3%	300.1	3.5%	298.0	-0.7%
+ DOTATION DE PROVISION	99.4	-70.4%	71.4	-28.2%	90.1	26.2%	90.1	0.0%	90.1	0.0%	90.1	0.0%
+ ATTRIBUTION A LA RESERVE CONJONCTURELLE	12.3			-100.0%							5.5	
J. DISSOLUTION DE PROVISION	142.0	-20.1%	166.9	17.6%	87.7	-47.5%	90.1	2.8%	90.1	0.0%	90.1	0.0%
J. DISSOLUTION DE LA RESERVE CONJONCTURELLE	-		28.1		-		-		-		-	
= FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS NETS	-77.1		-762.2		-486.7	NS	-300.7		-159.8		9.0	

III.2 FINANCEMENT CONSOLIDE

	Comptes 2002		Comptes 2003		Projet de budget 2004		Plan financier 2005		Plan financier 2006		Plan financier 2007	
	mios	% / C01	mios	% / C02	mios	% / C03	mios	% / PB 04	mios	% / PF 05	mios	% / PF 05
En millions de francs												
Les arrendis peuvent modifier les totaux												
INVESTISSEMENTS NETS	295.9	-9.8%	490.9	65.9%	364.3	-25.8%	300.0	-17.7%	300.0	0.0%	300.0	0.0%
AUTOFINANCEMENT	-73.4	-134.7%	-11004.3		-552.4	-45.0%	-172.7	-68.7%	-31.8		137.0	NS
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	11.0	112.9%	-431.2	NS	392.6	-9.0%	-259.6	-26.0%	-159.9		5.5	-103.5%
+ AMORTISSEMENT ORDINAIRES PA	236.9	-0.4%	283.5	19.7%	267.7	-5.6%	289.9	8.3%	300.1	3.5%	298.0	-0.7%
+ DOTATION DE PROVISION	100.6	-70.0%	87.2	-13.4%	90.1	3.4%	90.1	0.0%	90.1	0.0%	90.1	0.0%
+ ATTRIBUTION A LA RESERVE CONJONCTURELLE	12.3	136.5%	-	-100.0%	-		-		-		5.5	
./. DISSOLUTION DE PROVISION	434.2	16.6%	915.7	110.9%	517.7	-43.5%	262.1	-49.4%	262.1	0.0%	262.1	0.0%
./. DISSOLUTION DE LA RESERVE CONJONCTURELLE	-		28.1		-		-		-		-	
= FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS NETS	-369.3		-1495.2		-916.7		-472.7		-331.8		-163.0	

IV DECOUVERT

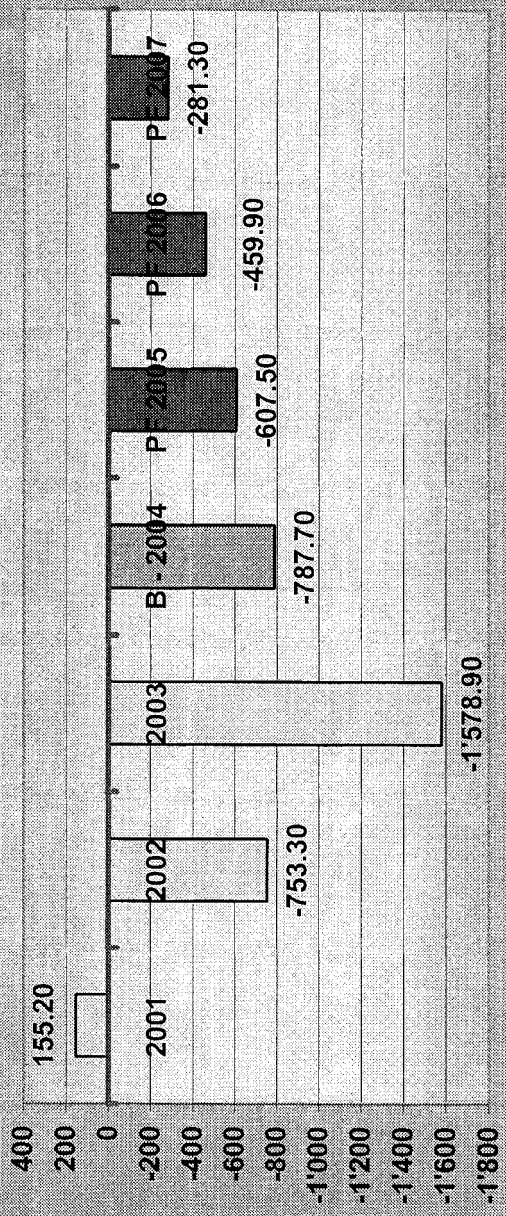
	Comptes 2002		Comptes 2003		Projet de budget 2004 ¹		Plan financier 2005*		Plan financier 2006*		Plan financier 2007*	
	mios	% / C01	mios	% / C02	mios	% / C03	mios	% / pB 04	mios	% / PF 05	mios	% / PF 05
En millions de francs Les arrondis peuvent modifier les totaux.												
FINANCEMENTS DES INVESTISSEMENTS NETS (si négatif : insuffisance; si positif : excédent)	-369,3		-1.1495,2		-916,7		-472,7		-331,8		-163,0	
VARIATION NETTE DU PA (si négatif : diminution; si positif : augmentation)	59,0		207,4		96,6		10,1		-0,1		2,0	
VARIATION NETTE DES PROVISIONS ET DE LA RESERVE (si négatif : dissolution nette; si positif : dotation nette)	-321,3		-856,6		-427,5		-172,0		-172,0		-166,5	
VARIATION NETTE DE DECOUVERT (si positif : diminution; si négatif : augmentation)	11,0		-431,2		-392,6		-290,6		-159,9		5,5	
	9.957,2		11.536,0		12.323,7	6,8%	12.931,2	4,9%	13.391,1	3,6%	13.672,4	2,1%
DETTE BRUTE												

V BILAN AU 31.12

* Les taux de croissance utilisés sont susceptibles d'être revus en fonction des travaux du groupe de perspectives économiques

Besoin total de trésorerie 2001 à 2007

en mios. CHF



Besoin prévisionnel de trésorerie 2004/2007

En millions CHF	2001	2002	2003	B - 2004	PF 2005	PF 2006	PF 2007
1 FONCTIONNEMENT COURANT							
A Total Revenus courants	6'380.7	6'916.3	6'763.5	6'436.2	6'642.1	6'881.5	7'148.9
B Imputations	-267.1	-395.4	-386.5	-403.9	-407.9	-412.0	-416.1
C Gains comptables du patrimoine financier	-2.5	-4.0	-83.9	-2.5	-2.5	-2.6	-2.6
D Dissolution provisions et réserve conjoncturelle	-177.8	-142.0	-195.0	-87.7	-90.1	-90.1	-90.1
E Prélèvements financements spéciaux	-7.9	-5.4	-4.9	-11.3	-11.3	-11.3	-11.3
Total Revenus monétaires	5'925.4	6'369.5	6'093.2	5'930.8	6'130.3	6'365.5	6'628.8
F Total Charges courantes	6'370.3	6'891.7	7'222.8	6'828.8	6'932.8	7'041.4	7'137.8
G Imputations	-267.1	-395.4	-386.5	-403.9	-407.9	-412.0	-416.1
H Amortissements	-237.9	-236.9	-283.5	-267.7	-289.9	-300.1	-298.0
I Dotation provisions et réserve conjoncturelle	-340.9	-111.7	-71.4	-90.1	-90.1	-90.1	-95.6
J Attributions aux financements spéciaux	-13.7	-11.4	-11.7	-16.4	-16.4	-16.4	-16.4
Total Charges monétaires	5'510.7	6'136.3	6'469.7	6'050.7	6'128.5	6'222.8	6'311.7
M-F-L TRÉSORERIE FONCTIONNEMENT COURANT	414.7	233.2	-376.5	-119.9	1.8	142.7	317.1
2 FONDATION DE VALORISATION							
N Avances de trésorerie	-91.4	-8.2	-71.7	-63.0	-59.3	-52.6	-48.4
O Pertes payées	-67.4	-158.8	-298.2	-250.0	-250.0	-250.0	-250.0
P-N-Q TRÉSORERIE FONDATION DE VALORISATION	-158.8	-167.0	-369.9	-313.0	-309.3	-302.6	-298.4

Besoin prévisionnel de trésorerie 2004/2007

3 INVESTISSEMENTS									
d	Total Recettes	237.0	241.1	147.6	34.6	-	-	-	-
e	Imputations	-55.1	-59.1	-52.9	-	-	-	-	-
f	Remboursement Prêt assurance-chômage	-	-	-	-	-	-	-	-
g	Transfert PA - PF	-	-	-16.5	-	-	-	-	-
U-Q-R-S-T	Total Recettes monétaires	181.9	182.0	78.2	34.6	-	-	-	-
v	Total Dépenses	565.1	537.1	638.5	397.4	300.0	300.0	300.0	300.0
w	Imputations	-55.1	-59.1	-52.9	-	-	-	-	-
x	Transfert PA - PF, Autres dépenses à porter à l'actif	-10.0	-3.0	-85.9	-8.0	-	-	-	-
y	Prêt assurance-chômage	-	-	-	-	-	-	-	-
Z-V-W-X-Y	Total Dépenses monétaires	500.0	475.0	499.7	389.4	300.0	300.0	300.0	300.0
AA-U-Z	TRÉSORERIE INVESTISSEMENTS	-318.1	-293.0	-421.5	-354.8	-300.0	-300.0	-300.0	-300.0
AUTRES									
	Opérations bilanciellles (dont reliquat fiscal)	217.4	-526.5	-411.0	-	-	-	-	-
AB-M-PA-A	BESAIN TOTAL DE TRÉSORERIE	155.2	-753.3	-1'578.9	-787.7	-607.5	-459.9	-281.3	-281.3
	Variation dette	320.5	-753.3	-1'578.9	-	-	-	-	-
	PRÉVISION DE DETTE AU 31.12	9'203.9	9'957.2	11'536.0	12'323.7	12'931.2	13'391.1	13'672.4	13'672.4

Comparaison de l'évolution entre les revenus (par année fiscale) et les charges

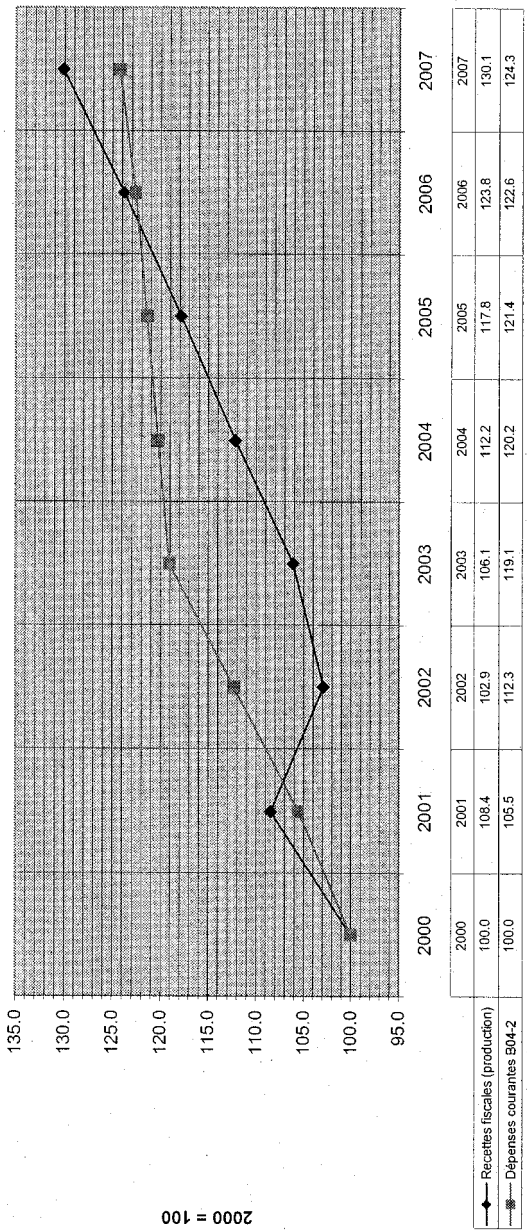
	2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Productions (prix nettes fiscales)	2600	2798	2959	2823	2804	2805	2806	2807	2808	2809	2810	2811	2812	2813	2814	2815	2816	2817
Charges	412	448	494	531	576	620	670	720	770	820	870	920	970	1020	1070	1120	1170	1220
Total P.F.	2188	2350	2465	2292	2228	2185	2136	2087	2038	1988	1938	1891	1841	1791	1741	1691	1641	1591
Total P.M.	877	853	793	740	690	640	590	540	490	440	390	340	290	240	190	140	90	40
400+493 (production)	3418	3207	3312	3022	2944	2920	2923	2923	2923	2923	2923	2923	2923	2923	2923	2923	2923	2923
30	1959	1801	1811	1685	1674	1653	1653	1653	1653	1653	1653	1653	1653	1653	1653	1653	1653	1653
31	2514	2742	2816	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616	2616
30+31	4428	4584	4632	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232	4232
30+31+32 (hors subventions et frais d'emprunt)	4913	4834	4705	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365	4365
31 (hors subventions et frais d'emprunt)	265	297	310	282	282	282	282	282	282	282	282	282	282	282	282	282	282	282
30+31+32 (hors subventions et frais d'emprunt)	4442	4584	4365	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083
400+493 (production)	2600	2798	2959	2823	2804	2805	2806	2807	2808	2809	2810	2811	2812	2813	2814	2815	2816	2817
30+31+32 (hors subventions et frais d'emprunt)	4421	4583	4365	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083	4083
Relevés	100	104	109	106	112	117	123	128	134	140	146	152	158	164	170	176	182	188
30+31+32 (hors subventions et frais d'emprunt)	100	105	113	110	120	124	129	134	140	146	152	158	164	170	176	182	188	194

Tous les chiffres en italique ne sont pas définitifs dans ce sens qu'ils comportent une composante estimée.

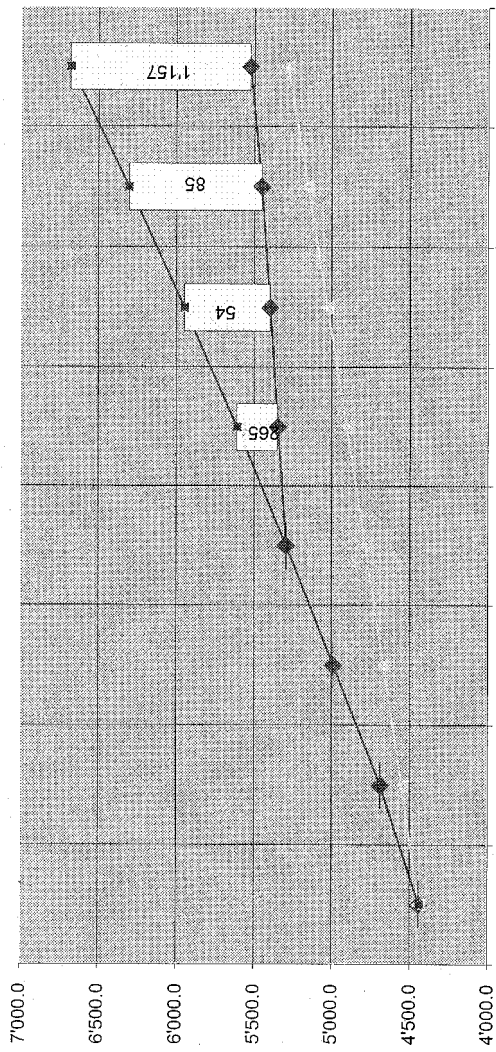
La comparaison entre les revenus et les charges ne peut être effectuée qu'en termes de variation. Les chiffres absolus ne sont pas comparables car les rubriques 400 et 401 ne reflètent pas les compléments et ne correspondent pas à leur définition usuelle dans ce tableau. En effet, les différentiels concernant une année fiscale donnée ont été ajoutés à l'année fiscale N correspondante au lieu de figurer en N+1. De plus, sont exclus le reliquat, les amendes et majorations, de même que les prestations en capital.

En revanche, les rubriques 30, 31 et 32 correspondent exactement aux montants figurant soit dans les comptes, soit dans les budgets.

Evolution des recettes fiscales et des dépenses courantes (hors autofinancés et frais d'emprunt)



2000 = 100



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
◆ Charges pers. subventions et dép. gén. PFQ	4'442.1	4'688.1	4'988.9	5'288.9	5'341.1	5'393.1	5'446.6	5'519.9
◇ Charges pers. subventions et dép. gén + 2.5%	4'442.1	4'553.1	4'667.0	4'783.6	4'903.2	5'025.8	5'151.4	5'280.2
■ Charges pers. subventions et dép. gén + 6%	4'442.1	4'688.1	4'988.9	5'288.9	5'606.2	5'942.6	6'299.2	6'677.1

Evolution des principales dépenses et recettes en fonction de divers scénarios (sans autofinancés et frais d'emprunt)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes PP + PM (production)	3'418.9	3'707.2	3'517.8	3'627.0	3'834.3	4'028.3	4'232.3	4'446.8
Charges pers, subventions et dép. gén. PFQ	4'442.1	4'688.1	4'988.9	5'288.9	5'341.1	5'393.1	5'446.6	5'519.9
Charges pers, subventions et dép. gén + 2.5%	4'442.1	4'553.1	4'667.0	4'783.6	4'903.2	5'025.8	5'151.4	5'280.2
Charges pers, subventions et dép. gén + 6%	4'442.1	4'688.1	4'988.9	5'288.9	5'606.2	5'942.6	6'299.2	6'677.1

Recettes PP + PM (production)
Charges pers, subventions et dép. gén. PFQ
Charges pers, subventions et dép. gén + 2.5%
Charges pers, subventions et dép. gén + 6%

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes PM + PP (production)	3'418.9	3'707.2	3'517.8	3'627.0	3'834.3	4'028.3	4'232.3	4'446.8
Charges pers, subventions et dép. gén. PFQ	4'442.1	4'688.1	4'988.9	5'288.9	5'341.1	5'393.1	5'446.6	5'519.9
Dépenses - recettes	1'023.2	980.9	1'471.1	1'661.9	1'506.8	1'364.8	1'214.3	1'073.1
Charges pers, subventions et dép. gén + 2.5%	4'442.1	4'553.1	4'667.0	4'783.6	4'903.2	5'025.8	5'151.4	5'280.2
Dépenses - recettes	1'023.2	845.9	1'149.2	1'156.6	1'068.9	997.5	919.1	833.5
Charges pers, subventions et dép. gén + 6%	4'442.1	4'688.1	4'988.9	5'288.9	5'606.2	5'942.6	6'299.2	6'677.1
Dépenses - recettes	1'023.2	980.9	1'471.1	1'661.9	1'771.9	1'914.3	2'066.9	2'230.3

Recettes PM + PP (production)
Charges pers, subventions et dép. gén. PFQ
Dépenses - recettes
Charges pers, subventions et dép. gén + 2.5%
Dépenses - recettes
Charges pers, subventions et dép. gén + 6%
Dépenses - recettes